



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

programmes

Question écrite n° 132738

Texte de la question

M. Michel Destot attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur la place de l'enseignement de l'histoire et de la géographie dans la formation des élèves des établissements publics du secondaire. L'entrée en vigueur de la réforme du lycée va priver d'enseignement d'histoire et de géographie les élèves de terminale scientifique, soit plus de 50 % des élèves de l'enseignement général. Ainsi, tous ces élèves ne pourront accéder à ces matières jugées fondamentales dans la compréhension des phénomènes politiques, économiques et sociaux, participant indéniablement à la construction du citoyen, d'autant plus que le précédent gouvernement s'était engagé, au moment du débat sur la réforme du lycée à mettre en place une option, accessible à tous, à raison de deux heures hebdomadaires, pour compenser cette concentration du programme de deux années d'enseignement sur une seule, celle de la première scientifique. Toutefois, on ne peut que constater que toutes les académies ne pourront offrir cette possibilité dans tous leurs lycées. Cette inégalité de traitement risque de produire un enseignement à deux vitesses empêchant l'égalité d'accès aux études supérieures en raison des origines géographiques et sociales. Mais la dégradation de l'histoire au lycée n'est pas un cas isolé puisqu'au collège déjà la réduction à une heure hebdomadaire contraint les professeurs à sacrifier des pans entiers de l'enseignement de notre histoire. Cette volonté délibérée de réduire la place de l'histoire et de la géographie semble préjudiciable à la formation d'esprits citoyens capables de comprendre le monde de plus en plus complexe dans lequel nous évoluons. Aussi, il lui demande de lui indiquer si le Gouvernement entend satisfaire les exigences républicaines et citoyennes qui sont au coeur de ces enseignements en les revalorisant dans les établissements publics du secondaire et en les rendant accessibles pour tous les élèves de terminale.

Données clés

Auteur : [M. Michel Destot](#)

Circonscription : Isère (3^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 132738

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 juin 2012, page 4174

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)